

Paris, le 9 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'actualisation des connaissances des CGPI est un objectif pour Infinitis

Premier Groupement de CGPI, Infinitis continue son développement de manière très dynamique et compte à ce jour 277 CGPI adhérents dont 97% sont diplômés d'un 3ème cycle en gestion de patrimoine ou certifiés et plus de 8 000 clients.

La Formation

La formation une obligation professionnelle pour exercer le métier de CGPI où le devoir de conseil s'impose.

Pour réponse aux associations CIF qui imposent un nombre d'heures validantes par an et permettent aux CGPI de maintenir un excellent niveau d'expertise, Infinitis organise régulièrement des réunions thématiques en région, gérées par les responsables de régions et trois Universités annuelles de très haut niveau (de 2 ou 3 jours) qui sont de véritables lieux d'échanges et de rencontres entre tous les membres et permettent de renforcer la cohésion du groupe.

Ces Formations, nécessaires pour d'assurer une mise à jour de leurs connaissances techniques et commerciales, sont assurées par des intervenants extérieurs reconnus dans leurs spécialités.

A propos d'Infinitis (www.infinitis.fr)

INFINITIS, lancé officiellement en janvier 2009 par Bruno Delpeut, est un groupement de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, construit autour de trois valeurs essentielles : **Proximité, Indépendance et Compétence** et développant un concept unique.

Infinitis offre au CGPI un ensemble d'outils, de process et de services pour lui permettre d'exercer dans les meilleures conditions son activité avec un objectif principal : le développement commercial et la valorisation de son cabinet sans remise en cause de son indépendance et sans aucune cession de pourcentage sur son chiffre d'affaires.

Un ensemble de services à très forte valeur ajoutée permet de répondre aux quatre préoccupations majeures d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, à savoir :

- ✓ la réduction des tâches administratives,
- √ le développement commercial,
- √ la réduction des charges fixes
- ✓ et l'accompagnement dans la mise en conformité par rapport à la réglementation.